

NOM de l'élève : _____

Prénom de l'élève : _____

Date de naissance : _____

Classe : _____

DECLARATION D'ACCIDENT SCOLAIRE

**(à établir dans les 48 heures et à adresser à la DSDEN dans les 4 jours suivant l'accident,
via l' IEN pour le 1^{er} degré)**

N° UAI :

ETABLISSEMENT (Type, nom et adresse exacte) :

Nom, prénom, fonction du responsable de l'établissement :

 :

Fax :

Courriel :

RENSEIGNEMENTS SUR LES CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT ET LES DOMMAGES SUBIS

Indications aussi précises que possible des dommages subis par chacun (préciser la localisation et la nature des dommages corporels, le nom et l'adresse du médecin qui a procédé à l'examen de l'élève):*

Date et heure de l'accident :

Lieu exact de l'accident : (en préciser les caractéristiques) :

Au cours de quelle activité ou de quel cours (théorique, pratique, EPS) a eu lieu l'accident ? A quel moment ? (entrée, sortie, classe, récréation, trajet*)

S'agit-il d'une activité régulière, prévue à l'emploi du temps ou au programme ?

**Au moment et au lieu de l'accident, quel était le nombre d'élèves à surveiller ?
A quelles classes appartenaient-ils ?**

**Qui, au moment de l'accident, avait la charge de cette surveillance ?
(Préciser : identité, grade, fonction, spécialité)**

**Cette personne (ou ces personnes) exerçaient elle(s) une surveillance effective ? *
Ont -elles vu l'accident se produire ?
Que faisaient-elles à ce moment-là ? A quelle distance étaient-elles ?**

**Quelles sont les circonstances précises de l'accident ?
Que s'est-il passé ?**

**L'élève accidenté (ou les élèves accidentés) s'est (se sont)-il(s) blessé(s) seul(s) ?
Ou d'autres élèves, (ou enseignants), ont-ils concouru à cet accident ?**

L'accident est-il imputable à un état défectueux du terrain, local, des installations ? *

L'enseignant (ou les enseignants) pouvait (aient) il (s) empêcher le dommage ?

Certains matériels, lieux ou activités présentaient-ils un danger particulier ?

Ces personnes chargées de la surveillance avaient-elles pris des précautions, ou fait des mises en garde ?

L'élève victime pratiquait-il un exercice autorisé ou interdit ? *

Y-a-t-il eu des actes d'indiscipline, d'indépendance ou d'agressivité de l'élève accidenté ? ou de la part d'autres élèves ?

(cette attitude serait-elle alors habituelle ?)

S'agissant d'activités REGLEMENTEES, car présentant un danger particulier, les instructions officielles (à rappeler) ont-elles été toutes respectées ?

Lorsque l'accident s'est produit, quelles ont été les mesures prises dans l'immédiat, puis par la suite ?

La victime a-t-elle été soignée immédiatement ? oui non. Par qui ? *

Où a-t-elle été conduite ? Par qui ? *

La famille a-t-elle été prévenue ? oui non *

Par qui ?*

Ajouter tous autres renseignements ou précisions qui seraient utiles à l'instruction du dossier :

Faire un croquis permettant de déterminer : la configuration des lieux, l'endroit exact de l'accident, les mouvements des personnes ou objets en cause, la place de (des) la personne(s) chargée(s) de la surveillance (avec une flèche indiquant la direction de son regard), de la victime, de l'auteur éventuel, des témoins (coller le cas échéant des photographies des lieux) *

Certifié exact,

à....., le

Visa et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement

Signature du ou des enseignant(s)
chargé(s) de la surveillance
circonscription

Pour le 1^{er} degré, visa et
signature de l'IEN de la

PIECES A JOINDRE A LA DECLARATION :

- ☞ un compte rendu établi par l'enseignant chargé de la surveillance, relatant les causes et circonstances de l'accident
- ☞ les témoignages éventuels écrits et signés (précisant le nom, l'âge et l'adresse des témoins)
- ☞ les coordonnées de l'auteur et du responsable de la victime (cf. annexe)
- ☞ le certificat médical éventuel
- ☞ [le procès-verbal de gendarmerie ou de police éventuel](#)

Veillez à renseigner systématiquement l'application informatique BAOBAC de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur :

1^{er} degré : <http://enquetes.orion.education.fr/baobac/primaire>

2nd degré : <http://enquetes.orion.education.fr/baobac/second>

L'établissement ou l'école doit conserver dans ses archives un exemplaire de cette déclaration d'accident (avec l'ensemble des pièces jointes) a minima jusqu'au 21 ans de l'élève concerné.

(*) Annexe à la circulaire n°2009-154 du 27 octobre 2009

DECLARATION D'ACCIDENT - ANNEXE

COORDONNEES DU RESPONSABLE DE LA VICTIME

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

PROFESSION :

Le responsable légal a-t-il un régime d'assurance sociale ? oui non

N° de S.S. du responsable légal :

A quel régime ? général fonctionnaire mutualité agricole

Raison sociale et adresse de la mutuelle éventuelle :

L'élève est-il couvert par une assurance individuelle ? oui non

N° de S.S. de l'élève (si immatriculé) :

Raison sociale et adresse de la compagnie d'assurance éventuelle :

COORDONNEES DE L'AUTEUR DE L'ACCIDENT

ATTENTION :
A NE COMMUNIQUER AU RESPONSABLE LEGAL DE LA VICTIME QU'AVEC L'ACCORD ECRIT* DU RESPONSABLE LEGAL DE L'AUTEUR DE L'ACCIDENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

AGE :

CLASSE :

Nom et adresse de la compagnie d'assurance éventuelle :

* L'accord écrit, dument daté et signé par le responsable légal de l'auteur de l'accident, doit être conservé avec la déclaration d'accident.